



Fermeture du cuivre : que se passe-t-il pour les usages non migrés le jour de la coupure ?

La fermeture du réseau cuivre est souvent décrite dans ses grandes lignes, mais une question reste rarement traitée de façon concrète : que se passe-t-il, très précisément, le jour de la fermeture technique, pour un usage qui n'a pas été migré ? Cette échéance n'est pas une simple formalité administrative. C'est le moment où le réseau est physiquement éteint et où tout ce qui en dépendait cesse de fonctionner. Comprendre ce qui se produit alors, usage par usage, est indispensable pour mesurer le risque réel et convaincre en interne de la nécessité d'anticiper. Cet article décrit ce basculement à travers des exemples concrets.

Rappel : ce qu'est la fermeture technique

Il faut distinguer deux jalons. La fermeture commerciale marque la fin de la souscription de nouveaux abonnements sur cuivre, mais les abonnements existants sont maintenus : rien ne s'arrête pour l'utilisateur déjà en place. La fermeture technique est tout autre chose. Elle correspond à l'extinction effective du réseau cuivre sur la commune : les accès existants sont résiliés et les services cessent définitivement. Entre les deux jalons s'écoule un délai d'au moins douze mois. La fermeture technique intervient par lots de communes et s'échelonne jusqu'à fin 2030. C'est cette seconde date, propre à chaque commune, qui constitue le véritable point de non-retour.

Le principe général : coupure et résiliation automatique

À la date de fermeture technique de sa commune, un accès cuivre non migré est coupé, et le contrat correspondant est résilié automatiquement. Ce point est essentiel : il n'y a pas de période de tolérance, pas de maintien en veille, pas de bascule automatique vers une autre technologie. Ce qui fonctionnait par le fil de cuivre ne fonctionne plus. Rétablir le service ne se fait pas d'un simple appel : il faut souscrire une nouvelle offre sur une autre technologie, fibre ou accès alternatif, puis attendre sa mise en œuvre. Pour un particulier, ce délai peut être court ; pour une offre professionnelle complexe, il peut atteindre plusieurs semaines. Une

organisation qui découvrirait la coupure le jour même se retrouverait donc sans service pendant une durée non négligeable, le temps de commander et d'activer une solution de remplacement.

Il faut souligner que cette coupure ne survient pas sans avertissement. Orange a l'obligation d'informer par courrier, au moins douze mois avant la fermeture technique, en précisant la date et les démarches. Les opérateurs commerciaux sollicitent également leurs abonnés en amont. Le risque n'est donc pas l'absence d'information, mais l'inaction face à une information reçue et négligée.

Une distinction déterminante : usages de confort et usages critiques

Toutes les conséquences ne se valent pas. Pour bien mesurer l'enjeu, il faut séparer deux familles d'usages. D'un côté, les usages dont l'interruption constitue une gêne, parfois sérieuse, mais sans danger immédiat : accès Internet, téléphonie courante, télévision. De l'autre, les usages dont la défaillance touche à la sécurité des personnes ou à la continuité d'une activité vitale : alarmes, ascenseurs, dispositifs médicaux. Pour la première famille, la coupure est un désagrément ; pour la seconde, elle peut être un danger. Cette distinction commande l'ordre de priorité des migrations et le niveau de vigilance à appliquer. Les exemples qui suivent l'illustrent.

Exemple 1 : la ligne téléphonique d'accueil

Prenons une mairie ou un commerce dont le numéro d'accueil repose encore sur une ligne analogique. À la fermeture technique, ce numéro cesse de fonctionner : plus aucun appel entrant ni sortant. Le standard est muet. Au-delà de la gêne, l'effet est immédiat sur la relation avec le public ou les clients, qui tombent sur une ligne morte sans explication. Si le numéro n'a pas fait l'objet d'une portabilité anticipée vers la nouvelle solution, il peut même être définitivement perdu. La remise en service suppose de souscrire une offre de téléphonie sur fibre et, si le numéro doit être conservé, d'avoir engagé sa portabilité suffisamment tôt. C'est un usage de confort au sens strict, mais sa perte peut avoir un coût commercial ou institutionnel réel.

Exemple 2 : l'accès Internet ADSL ou VDSL

Un site dont la connexion Internet passe par une box ADSL ou VDSL se retrouve, à la fermeture technique, sans accès. Tout ce qui en dépend s'arrête simultanément : messagerie, applications métier hébergées, télévision par la box, et souvent la téléphonie IP qui transitait par ce même

accès. L'effet est en cascade, ce qui surprend souvent : on avait identifié « la ligne Internet » sans réaliser tout ce qu'elle portait. La bascule vers la fibre ou un accès alternatif doit donc être planifiée avec un recouvrement, c'est-à-dire une activation de la nouvelle solution avant la coupure de l'ancienne, pour éviter toute interruption d'activité.

Exemple 3 : le transmetteur d'alarme

Voici un usage critique. Un système d'alarme intrusion ou incendie relié au cuivre par un transmetteur téléphonique perd, à la fermeture technique, sa capacité à transmettre ses alertes. Le point redoutable est le caractère silencieux de la panne : l'alarme peut continuer de sembler fonctionner, sirène comprise, mais l'information ne part plus vers le centre de télésurveillance ni vers les responsables. La défaillance ne se découvre qu'au pire moment, lors d'un sinistre réel, quand personne n'est prévenu. Pour un établissement recevant du public, où la détection incendie est une obligation réglementaire, cette situation engage aussi la responsabilité de l'exploitant. La migration d'un tel dispositif ne relève pas du confort mais de la sécurité, et doit être traitée en priorité absolue.

Exemple 4 : la téléalarme d'ascenseur

L'ascenseur offre l'exemple le plus parlant. Sa ligne de secours, qui permet à une personne bloquée dans la cabine d'entrer en contact avec un service d'assistance, repose fréquemment sur une ligne analogique. À la fermeture technique, cette ligne est coupée. Concrètement, une personne enfermée dans l'ascenseur ne peut plus appeler à l'aide par le dispositif prévu. Le danger est direct et grave, d'autant que ce dispositif est obligatoire et que sa défaillance peut n'être constatée que lors d'un blocage réel. La ligne de l'ascenseur est par ailleurs l'un des usages les plus fréquemment oubliés, car elle relève du contrat de l'ascensoriste et non du contrat télécom principal. C'est exactement le type d'usage qu'un inventaire rigoureux doit faire remonter avant qu'il ne soit trop tard.

Exemple 5 : le terminal de paiement de secours

Beaucoup de commerces conservent un terminal de paiement raccordé à une ligne analogique, souvent en secours du terminal principal. À la fermeture technique, ce terminal ne peut plus autoriser de transaction. L'effet n'est pas dangereux, mais il est immédiatement pénalisant : impossibilité d'encaisser par ce moyen, avec un impact direct sur l'activité un jour de forte affluence ou de panne du terminal principal. Comme il n'est sollicité qu'occasionnellement, ce terminal fait partie des usages que l'on oublie de recenser et dont la défaillance se révèle au plus mauvais moment.

Exemple 6 : les dispositifs de téléassistance et de télérelève

D'autres usages discrets méritent l'attention. Un dispositif de téléassistance pour personne âgée ou isolée, reposant sur une ligne analogique, perd à la fermeture technique sa capacité à joindre la centrale d'assistance : là encore, un enjeu de sécurité des personnes. Les systèmes de télérelève de compteurs, de télégestion de chauffage ou de supervision technique cessent quant à eux de remonter leurs données, ce qui relève davantage de la continuité d'exploitation. Ces exemples rappellent que la ligne analogique irrigue une variété d'usages dont beaucoup sont invisibles au premier regard.

Le dénominateur commun : l'effet de surprise

Ce qui relie tous ces exemples, c'est que la conséquence la plus grave n'est presque jamais l'impossibilité technique de migrer, une solution existant pour chaque usage, mais la découverte tardive du problème. Un usage oublié lors de l'inventaire devient un usage non migré, et un usage non migré devient une coupure le jour de la fermeture technique. Pour les usages de confort, cela se traduit par une interruption de service et une remise en route dans l'urgence. Pour les usages critiques, cela peut se traduire par une mise en danger de personnes. La différence entre une transition maîtrisée et un incident tient presque toujours à la qualité de l'inventaire initial et au respect du calendrier.

La conclusion pratique

Le jour de la fermeture technique n'a rien d'abstrait : il coupe, il résilie, et il ne prévient pas ceux qui n'ont pas voulu entendre les avertissements envoyés en amont. La bonne nouvelle est que cette date est connue par avance pour chaque commune et que chaque usage dispose d'une solution de remplacement. La seule condition pour transformer cette échéance subie en simple étape planifiée est d'agir avant, en connaissant sa date de fermeture, en inventoriant tous ses usages sans exception, et en traitant en priorité ceux dont la défaillance touche à la sécurité. La coupure n'épargne pas les retardataires ; elle récompense seulement les organisations qui ont pris les devants.

Cet article présente un cadre général et ne se substitue pas à une étude adaptée à chaque organisation. Une vigilance particulière s'impose sur les dispositifs de sécurité des personnes, dont la défaillance peut être silencieuse. Sources : Arcep, dossier fermeture du réseau cuivre et fiches pratiques consommateurs, entreprises et collectivités ; Fédération Française des Télécoms.

Pour aller plus loin

- [Lignes analogiques : pourquoi un inventaire des usages précis est indispensable](#)
- [Systèmes d'alarme sur ligne analogique : quelles solutions alternatives ?](#)
- [Trouver sa date de fermeture du cuivre : mode d'emploi du fichier de trajectoire](#)
- [Check-list de migration : les 10 points à vérifier avant la coupure](#)

Concerné par la fin du cuivre sur vos sites ?

AILERYS Conseil vous accompagne de bout en bout : audit de votre parc, choix des accès et des opérateurs, pilotage de la migration.

[Échanger avec un expert : https://finducuire.info/contact/](https://finducuire.info/contact/)

À lire aussi dans ce dossier

- [Résilience de la voix sur IP : que se passe-t-il en cas de coupure ?](#)
- [Lignes analogiques : pourquoi un inventaire des usages précis est indispensable avant la coupure](#)
- [La visioconférence d'entreprise : équiper salles et usages](#)
- [T.38, fax virtuel : que faire de ses fax à la fin du cuivre ?](#)

Article révisé le 19 août 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/fermeture-technique-cuivre-usages-non-migres-exemples-consequences/>